

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du Contrat d'Intérêt National (CIN) du Quartier de Triage

Le Contrat d'Intérêt National (CIN) du Quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges a été signé le mercredi 31 janvier par Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, Pierre GARZON, Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Michel Leprêtre, Président de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Didier Guillaume, Maire de Choisy-Le-Roi, Sylvie Altman, Maire de Villeneuve-Saint-Georges, Françoise Baud, Maire de Valenton, Thierry FEBVAY, Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Jean FAUSSURIER, Directeur SNCF Réseau.

Initié en juin 2015 dans le cadre des Ateliers du Grand Paris, ce CIN a pour périmètre un secteur qui s'étend d'est en ouest de la RN 6 à la Seine et du nord au sud de la limite nord de Villeneuve-Saint-Georges. Il englobe ainsi les 200 hectares d'emprises ferroviaires et le quartier urbain de Triage. Positionné au cœur du premier secteur de la logistique francilienne, ce territoire bénéficie d'un fort potentiel tant en termes de renouveau ferroviaire que de mutation urbaine, comme l'ont souligné l'ensemble des signataires réunis ce jour.

Le contrat porte l'ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissement et d'emplois sur ce site, tout en prenant en compte le projet de requalification urbaine déjà engagée sur le quartier de Triage. La construction d'une plateforme de logistique urbaine d'envergure métropolitaine et la création d'une voie de desserte pour désenclaver le site constituent 2 axes forts du CIN, en intégrant également la dimension environnementale et paysagère nécessaire à un développement équilibré et harmonieux du territoire.

« L'Etat se félicite de la signature de ce contrat. Il s'agit d'un projet ambitieux pour les habitants de Villeneuve Saint-Georges et Choisy-le Roi qui pourront bénéficier de réelles opportunités tant en termes d'activités économiques que d'accès au logement », a déclaré le Préfet du Val-de-Marne, Laurent Prévost.

La signature du CIN a permis de formaliser l'engagement de chacun des partenaires. La dynamique est d'ores et déjà lancée avec les deux premiers ateliers qui se sont réunis en octobre et décembre 2017 en présence de l'ensemble des acteurs concernés (État, collectivités territoriales, EPA ORSA, GPA, SNCF Réseau et SNCF Mobilités) autour des questions de desserte du secteur et du développement de projets autour de la logistique.

Le comité de pilotage, présidé par le Préfet du Val-de-Marne se réunira régulièrement afin de faire le point sur les premiers travaux réalisés par ces deux ateliers et veiller à la cohérence de la mise en œuvre du CIN.